Alliance Syndicale Nationale Migration ASNAM/

Centre d'Information et d'Orientation des Migrants/CIOM 2025

Les organisations syndicales (UNTM-CSTM) en tant que maillon essentiel de la chaîne des acteurs de développement ont un rôle important à jouer dans le processus de suivi de la main d'œuvre migratoire au Mali. Vu le taux élevé de travailleurs migrants au Mali, (région de Kayes) les deux centrales dans l'unité d'action syndicale se sont appropriées des résultats de l'étude sur la migration élaborée par la FES en 2016. Dans cette même unité d'action syndicale en présence les instances politiques des deux centrales, les points focaux nationaux et régionaux avec l'appui technique et pédagogique de la FES ont décidé de mettre en place une structure commune aux deux organisations appelée **Alliance Syndicale Nationale Migration (ASNAM)** les 18 et 19 octobre 2018 à Koulikoro.

Après la mise en place de l'ASNAM, une activité importante s'est déroulée à Kayes les 18-19 juin 2018 qui a regroupé les travailleurs migrants des pays comme : Mauritanie, Sénégal, Guinée, Cote d'Ivoire, Niger, Burkina, Ghana, Togo, Benin, Algérie. Cette activité avec pour objectifs d'identifier, Sensibiliser, informer, former, donner, assister, organiser, et syndiquer les travailleurs migrants tout en attirant leur attention sur le respect des normes nationales et internationales qui gèrent les travailleurs migrants notamment les **C143** et **C97**.

Le rapport de cette activité et la visite d'étude du Centre Guide de la Mauritanie portant sur la situation des Maliens migrants les 16 -19 juillet 2018 ont vu la nécessité de mise en place d'un **Centre d'Information et d'Orientation des Migrants (CIOM)** à Kayes pour une meilleure prise en compte des besoins des migrants.

Le CIOM a été mis en place en septembre 2021 sous la supervision des secrétaires généraux régionaux (UNTM CSTM) de Kayes et ayant pour animateurs principaux les points focaux régionaux (UNTM CSTM) de Kayes.

La migration étant une question transversale les services techniques comme : Direction Régionale du Travail (DRT), Direction Régionale du Développement Social et de l'Économie Solidaire (DRDSES), Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE), Institut National de Prévoyance Sociale (INPS), Conseil National du Patronat du Mali (CNPM), Conseil Régional (CR), Caisse Malienne de Sécurité Sociale (CMSS), Mairie, ont été mobilisé pour une meilleure prise en compte des besoins des travailleurs migrants. Accompagnés par les animateurs ses services assistent et prennent part de façon permanente et régulières aux différentes activités du CIOM.

Quant aux services de sécurités comme : Police nationale (Frontière), Gendarmerie, Protection civile, veillent à la sécurisation des personnes et leurs biens.

Au terme des activités :

Depuis leur création l'ASNAM et le CIOM avec les services techniques et de sécurité ont organisé des séries activités d'identification, de sensibilisation, d'information, de formation, d'assistance, d'organisation, et de syndicalisation à l'intention des travailleurs migrants dans les zones minières de Kayes avec l'appui financier de la FES. De ses séries d'activités on peut retenir :

<u>De l'ASNAM</u> :

Diakalia SOGODOGO et Gnama KONE respectivement points focaux nationaux CSTM et UNTM.

- L'obtention d'un répertoire de travailleurs migrants dans la région de Kayes par sexe, nationalité, profession ;
- La mobilisation des services techniques de l'état ;

- Une cartographie des travailleurs migrants des sites miniers de la région de Kayes ;
- Renforcement de la synergie d'action syndicale pour un travail décent dans le secteur des migrations dans un contexte de liberté, d'égalité, de dignité et justice sociale à l'endroit des travailleurs migrants et de leurs familles.
- Renforcement de capacité sur la vulgarisation des textes nationaux : Politique National de la migration, le code du travail, les devoirs /droits au travail, santé et sécurité au travail et les textes internationaux notamment les C97 et C143 ;

<u>Du CIOM</u> :

Ahmed YATTARA et Seydou N'DIAYE respectivement points focaux régionaux et animateurs du CIOM.

- Accueil, installation des travailleurs migrants des différents pays dans la région de Kayes ;
- L'utilisation du CIOM par les travailleurs migrants ;
- Orientation des travailleurs migrants vers les services techniques ;
- Renforcement de capacité des PF sur les documents de voyage, les types de contrats et les types de migrants ;
- Le contact permanent entre les animateurs du CIOM, les services techniques et les travailleurs migrants.

<u>Des organisations syndicales</u> :

Secrétaires généraux (UNTM- CSTM).

Mamadou COULIBALY et Abdoulaye COULIBALY respectivement secrétaires généraux de la CSTM et de L'UNTM.

- Renforcement de l'unité d'action syndicale entre les organisations syndicales de la région de Kayes ;

- Identification et la syndicalisation des travailleurs migrants sur les sites miniers de la région de Kayes ;
- Mise en place d'un cadre de dialogue social entre les OS- l'ASNAM-CIOM- les services techniques- les collectivités- la société civile, la FES et les travailleurs migrants ;
- Plaidoirie et lobbying auprès de l'état sur la ratification des conventions C97 et C143 ;
- Equipement du bureau du CIOM par la FES.

Des services techniques :

- ✓ ***Direction Régionale du Travail (DRT)*** : Mise à la disposition des textes règlementaires sur la migration et la proposition de solutions sur les conflits de travail affectant les travailleurs migrants sur leur lieu de travail.
- ✓ ***Institut Nationale de Prévoyante Sociale (INPS)/ Caisse Malienne de Sécurité Sociale (CMSS)*** : Assurent la protection sociale et la sécurité des travailleurs migrants sur leur lieu de travail.
- ✓ ***Conseil Régional (CR)/Mairie*** : Jouent un rôle de veille et de maintien des travailleurs migrants et leur famille, identifient et enregistrent les migrants pour des besoins de recensement.
- ✓ ***Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE)*** : Assure la formation professionnelle, l'autonomisation des travailleurs migrants et leur insertion dans la vie active.
- ✓ ***Direction Régionale du Développement Sociale et l'Economie Solidaire (DRDSES)*** : Appui les animateurs du CIOM dans la prise en charge des travailleurs migrants dans le domaine de la santé, d'éducation, logement et restauration.
- ✓ ***Conseil National du Patronat du Mali*** (***CNPM) :*** Veille sur les organisations syndicales dans la gestion des travailleurs migrants.

Des Forces de sécurité :

Assistance et sécurisation des migrants et leurs biens sur les sites miniers ;

Sécurisation des données personnelles des migrants et leurs familles ;

Contrôle permanent et régulier des migrants de départ, de transite et à destination.

Des travailleurs migrants :

- Accueil facilité avec une intégration africaine réellement assurée ;
- Eveil de conscience des travailleurs migrants à aller vers les syndicats et les autorités sans crainte ;
- Restauration d'un climat de confiance entre des travailleurs migrants, les organisations syndicales, l'ASNAM, CIOM, les services techniques, les forces de sécurités et la société civile ;
- Renforcement de capacité des travailleurs migrants sur les droits/devoirs, les texte nationaux et internationaux ;
- Une coopération et intégration étroite entre les travailleurs migrants des différents pays résidents au Mali.

Cas d'une travailleuse migrante sénégalaise à Kéniéba :

Sali de nationalité sénégalaise est arrivée au Mali depuis un certain nombres d'année. Installée à Kéniéba, elle s'occupe de sa restauration avec ses employées qui l'on accompagnée depuis le Sénégal.

Elle a été identifiée par son courage, sa détermination et a bénéficié d'une intégration parfaite sans discrimination. Elle a aussi bénéficié des renforcements de capacité par le CIOM.

Par ailleurs, elle témoigne d'avoir reçu sur une terre d'hospitalité par les autorités, les organisations syndicales, les forces de sécurités et même par la société civile.

A l'égard de ce qui passe :

Vu les activités menées par l'ASNAM et le CIOM dans le cadre de renforcement des capacités sur : l'identification, la sensibilisation, l'information, la formation, l'assistance, l'organisation, et la syndicalisation doivent continuer à renforcer les capacités des travailleurs migrants sur les thématiques liés à la sécurité avec l'appui de la FES.